

n° 62

10 JAN.

74

APL nantes

bulletin régional de
l'Agence de Presse Libération.

Imprimerie spéciale A.P.L. - Directeur Maurice Clavel - 14 rue de Bretagne, Paris 3° -

ABONNEMENTS les 12 numéros, soit 3 mois environ : 10 francs minimum - Abonnement de soutien : 15 ou 20 francs - en timbres, ou en chèque à l'ordre de la "Librairie 71" -

Vente au numéro (1 franc) : au BUREAU REGIONAL "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, Nantes et à St-Nazaire Librairie "Le Tiers Livre", avenue de la République.

SOMMAIRE

n° 62 - jeudi 17 Janvier 1974

- Page 1 : CERIZAY.
2 / 3 : Revue de Presse.
4 : Service social - Motion.
5 : Occupation de l'usine BRAFF à HENNEBONT.
Communiqué de l'Action Non Violente.
Communiqué des Objecteurs de Conscience.
6 : Information du Conseil Economique.
Action sur les Bords de l'Erdre.

L'APPEL de SOUSCRIPTION pour la "Gestetner" est toujours lancé. Tout apport financier est le bienvenu.

Nous vous rappelons qu'il est possible de s'abonner POUR SIX MOIS ou 1 AN.

D'autre part, le tirage du journal n'a plus lieu le Lundi mais le Mercredi à partir de 16 Heures.

AGENDA

Jeudi 24 Janvier à 20 H.30 : Une Assemblée Générale à la suite du dossier "Le Pavé se remet en course" se tiendra à la date ci-dessus.

Le 25 Janvier à la Bourse du Travail d'ANGERS : un Meeting est prévu, suite à l'affaire du licenciement de Gilbert Perreau (animateur de la Fédération Départementale Laitière de Maine et Loire).

=====

CERIZAY - INFORMATION

10 / 1 / 74 - Jugement du tribunal des prud'hommes de Bressuire, estimant fondée la demande de licenciement de Thérèse Albert. La CFDT fait Appel.

Le rapport de force ne semble pas actuellement en faveur des ex-grévistes : beaucoup aussi bien dans la population que parmi les 27 licenciées ou parmi les anciens grévistes restés dans l'usine (60) en ont assez de cette lutte qui traîne depuis septembre. Pas mal de licenciés n'ont même pas le désir de réintégrer l'usine, et certaines^{ex} grévistes non licenciées ont quand même pris leur compte en but aux brimades continues de la direction et des ouvrières favorables à Cousseau (environ 200). Des bruits sur des mesures de réduction d'horaire ou de compression de personnel dans des boites du coin, en particulier chez Heuliez ne favorisent pas des manifestations de soutien dans les autres boites. Une partie de la population, en particulier parmi les professions libérales, les commerces, et les paysans reste hostile à la grève et considère que c'est Cousseau qui, monté à la force du poignet, apporte du travail à la région. Les Paysans Travailleurs qui ont apporté un soutien efficace pendant la grève restent quand même une petite minorité. Les ouvrières en lutte ne constituent pas la majorité de l'usine et la lutte a aussi soudé le camp favorable à Cousseau (Cf le Monde des 11 et 12 janvier). La CFDT comme les grévistes ne savent pas trop quoi faire mais reste quand même décidée à chercher d'autres moyens de lutte. De petits groupes d'ouvriers de la région se créent spontanément et envisagent sérieusement des actions ultérieures.

Certains^e grévistes craignent que dans la situation actuelle cela se retourne contre elles; d'autres pensent qu'il faut quand même bien faire quelque chose. Un nouveau meeting sera peut-être organisé pour relancer la lutte.

Les bruits qui courraient comme quoi Cousseau menaçait de fermer la boite semblent sans fondement. L'usine de Cerizay possède des commandes pour jusqu'en fin 74, Cousseau envisage de racheter une autre petite usine à quelques Km de là. Les affaires marchent.

Reportage A.P.L.

=====

=====

=====

=====

=====

=====

=====

=====

Hier, mardi 15 janvier, s'est déroulée à Nantes une manifestation devant le consulat d'Espagne pour protester contre le verdict du Tribunal de Barcelone qui vient de condamner à mort PUIG, et ses compagnons à de lourdes peines de prison.

MERCREDI 9 JANVIER: Revendications des Services publics et de santé CGT. Le bureau de la branche santé exige le paiement d'une prime exceptionnelle de vie chère, devant la dégradation du pouvoir d'achat.

JEUDI 10 JANVIER: au MARDI 15: Grève à Hennebont à l'usine de Braff.

SAMEDI 12 JANVIER Pourquoi les salariés agricoles n'étaient pas représentés au cinquantenaire des chambres d'Agriculture.

Les représentants CFDT de quelques 7000 salariés agricoles de Loire Atlantique à la chambre d'Agriculture expliquent les raisons de leur absence.

L'absence quasi totale de l'expression des salariés lors de cette journée explique la difficulté de négociations pour obtenir de meilleures conditions de travail. - sur le plan départemental (rappel des principales revendications pour les salaires agricoles.

Revendications de salaires: sous rémunération du travail des femmes
heures supplémentaires rarement payées

au niveau des salaires d'exploitation, absence de garantie en cas de chômage.

Revendications sur la sécurité de l'emploi: pas d'IUD pour les salaires
difficultés de reclassement.

Exploitation des travailleurs immigrés: logements misérables

Pour toutes ces raisons, les représentants CFDT estiment qu'il ne leur était possible de cautionner une manifestation animée d'un esprit d'autosatisfaction que les salariés ne sauraient partager.

A ST. NAZAIRE, les intérimaires de la SEMA investissent les bureaux de la direction, les sièges de plusieurs sociétés de travail temporaire. Après l'échec de la réunion qui devait étudier le reclassement de 160 intérimaires que la SEMA (entreprise spécialisée de caravanes 800 ouvriers à Trignac) vient de remettre à la disposition de leur société respective, les intérimaires se rendirent dans les bureaux de la direction de la SEMA où ils bouleversèrent les dossiers et le mobilier. La SEMA estime que les intérimaires ne sont pas licenciés et que leur reclassement ne les concerne pas. Les responsables syndicaux estiment au contraire, qu'ils doivent être classés dans les grosses entreprises de la région.

MERCREDI 16: Deux ateliers fermés à Redon et ST Martin s/Oust (Morbihan)
Causes: crise actuelle et difficultés de gestion.

tout le personnel de la SEMA a barré, hier soir la voie express ST NAZAIRE NANTES et a distribué des tracts. Ce mouvement a pour cause, les conditions jugées inacceptables des intérimaires. Les sédentaires exigent de plus des informations précises sur l'avenir de la SEMA qui leur paraît incertain.

7^{me} semaine de grève à PÉDERNEC: la situation se détériore. Un début d'incendie a éclaté. Une lettre a été transmise aux grévistes de Pédernee et Plouray, annonçant des mesures pour la reprise des activités de l'abattoir. Elle précise: le travail reprendra le Jeudi 17 à 8h. Si vous n'êtes pas présents, vous êtes considérés comme démissionnaires.

LOCMINE: les licenciés toujours au travail! Quelques licenciés de la société lominoise de confection qui ont repris momentanément leur place au travail ont reçu une lettre du Directeur leur disant que leur présence était illicite. Leur licenciement n'a pas été accepté par l'Inspecteur du Travail ni soumis à l'avis du Comité d'entreprise.

REVUE DE PRESSE (suite) .

Reprise du travail des conducteurs de chauffe de la ZUP Bellevue:

Déclenchement d'un mouvement de grève Vendredi 11 Janvier à midi à l'entreprise MADIC chargée de chauffer 7300 logements de la ZUP Bellevue

Raisons :
obtention du 13 ème mois

manifestation de l'inquiétude de la chaufferie (la nuit un seul conducteur est de permanence). Afin de briser cette grève , la direction a remplacé les conducteurs de chauffe par du personnel étranger à l'entreprise . La direction a porté plainte contre X. Les grévistes ayant fermé les sous stations , arrêtant le chauffage seulement dans les escaliers. Devant cette attitude patronale , les grévistes ont décidé de reprendre le travail , et d'envisager d'autres formes de lutte .

Débrayage hier à SFCMM(charpente métallurgie)

Raisons: attitude de la Direction développant une activité anti syndicale . De plus la direction procède à des licenciements individuels.

=====
Accidents du travail:

Vendredi 11: accident du travail à la "CD" .

Lundi 13: Chantiers Dubigeon: accident d'un charpentier de Igans

Mardi 14: ouvrier accidenté à la fonderie nantaise.
ouvrierscieur accidenté à la société SMCMsur la Z.I de Cheviré .

Mercredi 15 : sur le chantier de Port - Boyer , un maçon chute du IIème étage est tué sur le coup . Il est à noter que c'est le troisième accident sur le chantier depuis Novembre.

=====
Divers: Vendredi , à Nantes a eu lieu le procès d'un objecteur de conscience.

refusant de travailler à l'office des eaux et forêts, car pour lui , manier la tronçonneuse n'est pas faire du social . Il a été condamné à 900francs d'amende.

Samedi 11: Pénurie de locaux scolaires sur la ZUP de Malakoff dénoncée par les parents d'élèves CORNEC.

La pénurie de locaux entraine notamment , l'utilisation des salles en "classes", des salles prévues pour le repos . Dans l'ensemble , à Malakoff, les classes sont surchargées , les cours de récréations trop petites , les places dans les cantines insuffisantes . Les parents demandent la construction d'un nouveau groupe scolaire .

Mardi: le local de l' UNEF, saccagé à la Fac en 72 , déjà, a subi une même attaque et il y a eu la voiture d'un militant de 'endommagée. L'AGEN UNEF déclare qu'elle ne se laissera pas intimidée par ces provocations fascistes . L'AG fait part de la situation difficile dans laquelle les étudiants vont devoir passer leurs examens .(pénurie de locaux , de professeurs, difficultés de s'inscrire aux valeurs libres de leur choix, les dispositions sélectives du DEUG apparaissent nettement).

=====
Informations APL Bretagne : suite p6

LORIENT : EDOUARD MORVAN condamné à 1500 francs d'amende : le syndicaliste payan du Morbihan Morvan qui avait été l'un des principaux leaders de la grève du lait voici un an était accusé d'avoir peint des slogans sur des camions laitiers.

Pour la première fois avait lieu à Rennes sur le plan régional une assemblée d'une centaine de travailleurs sociaux du secteur public, qui avait pour but de dénoncer les carences et les mauvaises conditions de travail de ses techniciens et de rechercher ensemble les moyens d'y remédier.

En Ille et Vilaine, pour répondre efficacement aux besoins des usagers, il serait urgent de recruter 33 assistants sociaux. En effet une circulaire ministérielle en date du 12/12/76 prévoit une assistante sociale pour 5 000 H. Cette circulaire n'a jamais été appliquée. Actuellement les secteurs vont de 12 000 à 45 000 H suivant les départements. Depuis 7 ans la situation n'a fait que se dégrader engendrant le malaise actuel, malaise qui est pourtant bien connu des services officiels et des employeurs.

L'insuffisance de recrutement dans la fonction publique s'explique par :

- * les bas salaires; on note, à diplôme égal, en début de carrière une différence mensuelle de 500 à 700 francs entre service public et services semi-publics et privés.
- * les mauvaises conditions de travail. Multiplicité des tâches : l'assistante sociale est appelée à pallier aux carences d'une politique sociale anarchique. Elle se heurte à l'incompréhension d'un public mal informé.

En conclusion à cette journée, il a été décidé, pour faire aboutir leurs revendications, d'utiliser tous les moyens nécessaires : sensibilisation ; information ; et l'action quelle qu'elle soit , leur objectif étant d'arriver à effectuer un meilleur service public.

(correspondant.)

++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +

M O T I O N

Pour la première fois sur le plan régional, à l'initiative du syndicat C.F.D.T., en présence d'autres syndiqués, une assemblée de travailleurs sociaux, notamment assistants de service social, éducateurs du secteur public des départements de l'ouest et limitrophes, s'est tenue le 15 décembre à RENNES pour analyser leurs problèmes et décider des moyens d'action à mettre en oeuvre.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX Dénoncent

* La disparité existant entre tous les départements tant au niveau de la politique sociale que de la gestion de leur personnel selon les conseils généraux et réclament un statut UNIQUE pour tous les départements.

Dénoncent

* Les difficultés de recrutement dues: à l'insuffisance des salaires, aux mauvaises conditions de travail, à la surcharge des tâches.

Pour pallier à ses carences, il est quelque fois fait appel à des personnels non qualifiés issus d'autres services ou retraités d'autres administrations ce qui amène la DEVALORISATION du service public, amplifié par l'absence de planification budgétaire et par une politique sociale anarchique.

Ils ne supportent plus

* Que la masse des travailleurs sociaux, en particulier ceux du secteur public, soient un volant régulateur de l'économie nationale par des salaires toujours plus bas que les autres et soient la bonne conscience de la société.

Ils estiment

* Que leur malaise a son origine dès la formation professionnelle en raison : du manque de place dans les écoles, du manque de formation pédagogique des moniteurs de stage et de toutes les conditions de travail énumérées précédemment.

Ils insistent

* Sur la nécessité d'obtenir l'équivalence de leurs diplômes d'état pour une intégration dans l'échelle des diplômes universitaires (baccalauréat obligatoire pour effectuer ces trois années de formation).

Ils s'engagent

* A l'unanimité et solidairement pour faire aboutir leurs revendications, à utiliser tous les moyens nécessaires dont: la sensibilisation, l'information et l'action quelle qu'elle soit, leur objectif étant d'arriver à effectuer un meilleur service public.

HEÑNEBONT : OCCUPATION DES LOCAUX A L'USINE DE CONFECTION BRAFF- A P L RENNES

A l'annonce de 66 nouveaux licenciements la société de confection BRAFF qui s'a joutent aux 20 déjà annoncés, la direction ayant déclaré aujourd'hui qu'elle ne pouvait verser sur le champ des acomptes de décembre, le personnel a décidé en assemblée générale d'occuper les locaux. Cette occupation a eu lieu à 13 H 30, les locaux administratifs sont également occupés. Les ouvrières sont décidées à poursuivre l'occupation la nuit, du 10 j janvier. Des roulements ont été organisés. Mr Braff a fait savoir au sous-prefet que si l'usine était occupée le soir même, il déposerait son bilan lundi. Le commissaire pour " voir " est venu dans l'après midi.

La grève s'est poursuivie dans la nuit de jeudi à vendredi à ves occupation. 90 % du personnel, en grande majorité des jeunes filles de moins de 20 ans et des jeunes femmes sont restées dans l'usine. Les ouvrières allaient par petit groupe chercher du ravitaillement pour le repas du soir. Un incident est survenu à 20 H 30 lorsque la directrice locale, Mme Guetat, 35 ans, ancienne comptable de la boîte, appela la police, alléguant "qu'il y avait dans l'usine des hommes saouls qui foutaient le b...". En fait il s'agissait des maris des ouvrières et des délégués syndicaux venus aider moralement les grévistes. Finalement un commissaire des R.G. et un commissaire de police sont venus sur place et sont repartis peu après sans avoir rencontré d'hommes"saouls". Vers une heure du matin, en grand nombre les grévistes sont partis prendre du repos. 70 à 80 ouvrières restèrent pendant toute la nuit. Mme Guetat a passé la nuit à l'usine et semblait très nerveuse. A 7 heures vendredi la direction faisait des pressions sur les ouvrières pour que celles-ci reprennent le travail. De plus c'est à 8 heures qu'expirait l'ultimatum de Braff (dépot de bilan). Malgré cela l'occupation a continuée. Seule une cinquantaine de personnes (chefs de chaîne, apprenties...) ont repris le travail. Notons que la majorité du personnel n'a touché depuis le 1er octobre que 530 F !!! A 11 heures les syndicats étaient reçus à la sous-prefecture où ils faisaient des propositions nouvelles à Braff en pure perte. L'occupation continuait dans la nuit du vendredi au samedi. Cette soirée se transformait en veillée d'arme car selon une rumeur persistante Braff devait faire appel au juge des référés pour que celui-ci ordonne l'évacuation de l'usine. On s'attend donc le samedi matin à une occupation de l'usine.

Au cours de l'AG du personnel lundi soir les participants ont acceptés les propositions de négocier entre syndicats et patrons après l'évacuation de l'usine par la police: règlement des 2/3 de leurs payes de décembre dès mardi matin aux employés concernés, garantie de 3 mois de travail au personnel concerné. Sur les 80 licenciés, 15 ouvrières participeront à un stage de FPA. Les ouvrières ayant moins de 6 mois de travail auront une semaine de salaire, les autres seront payées selon leur ancienneté.

====
COMMUNIQUE DU GROUPE DE RECHERCHE ET D'ACTION NON VIOLENTE 7 rue Henri IV Nantes
=====

Une trentaine d'entre-nous se sont réunis à BOUAYE pendant le week-end des 12 et 13 janvier pour partager notre recherche sur la non-violence; parmi les problèmes abordés, celui de la lutte pour l'existence d'un véritable statut des objecteurs de conscience, en solidarité avec 15X objecteurs et insoumis qui entreprennent une grève de la faim à Orléans du 13 au 27 janvier.

25 d'entre nous ont jeûné pendant ce week-end. Ce jeûne est un pyen d'exprimer notre volonté de rupture par rapport à la société de consommation et de vivre la communion entre nous et avec les objecteurs insoumis et autres victimes de la répression militaire

=====
Les suenes gens nés entre le 14 décembre 1953 et le 15 mars 1954 et les sursitaires dont le sursis arrive à expiration et qui voudraient bénéficier du statut d'objecteur de conscience doivent envoyer leur demande de statu avant le 18 janvier. Pour tout renseignement: C.S.O.C. 57 rue des hauts pavés - 44 - Nantes - permanence le jeudi soir.

+++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +++++ +
CRECHE GARDERIE : Vos enfants s'ennuient à la maison, chez la nourrice, à la maternelle. Un groupe de douze personnes s'organisent pour créer une crèche garderie. Nous recherchons d'autres personnes intéressées avec enfants, en particulier un à 3 ans ou ayant du temps libre pour les garder. Cherchons également maison à étage avec jardin pas trop loin du centre si possible. S'adresser à : Danièle BURNET 15 Allée DUGAY-TROUIN - 44 - NANTES immeuble sur cour 4ème étage.

Affaire Morvan (suite) : En fait , en le poursuivant seul alors que des milliers d'autres paysans avaient participé à des actions semblables , le pouvoir voulait " punir" l'un des plus actifs responsables de la grève du lait .

Le verdict du Jeudi 10 Janvier (1500F d'amende) est une victoire pour l'accusé qui selon le tribunal " a bénéficié de circonstances atténuantes car les faits se sont produits au cours d'une action syndicale ."

=====
Envoi d'un correspondant: Le conseil économique et social de la région des Pays de Loire qui siégeait Lundi dernier a procédé à l'élection de son bureau.

La coalition des groupements patronaux de la région a proposé publiquement un siège au bureau à un représentant des trois universités de la région (Nantes Angers , Le Mans) . L'un des représentants des universités a refusé le siège ainsi offert . Motif invoqué: l'université n'est pas une activité spécifiquement régionale .

Résultats de l'opération Le siège est revenu au Directeur diocésain de l'Enseignement libre du Maine et Loire . On peut se demander s'il s'agit d'une habile tactique ou d'une réelle inconscience .

=====
Lu dans l'APL Bretagne : GREVE DES MARINS PECHEURS DU QUARTIER DU GUILVINEC :

Communiqué des grévistes : " Les marins pêcheurs du Guilvinec réunis à la criée les 8 et 9 janvier 1974 ont décidé de se mettre en grève et de déposer les rôles ce jour . Ils exigent :

- 1/ un abattement spécial de 30 % s'ajoutant aux abattements actuels et tenant compte des sujétions du métier .
- 2/ de ramener le prix du carburant à un prix supportable soit 0,20 frs le litre .
- 3/ de revoir le mode de financement de l' ENIM (sécurité sociale des marins) en tenant compte du chiffre d'affaires .

Fait au Guilvinec le 9 I 74 .

La grève avec dépôt de rôles et non paiement des impôts qui vient d'être décidée dans le quartier du Guilvinec touche plus de 2500marins - pêcheurs pratiquant tant la pêche côtière que la pêche hauturière . La grève a été décidée jusqu' au 14 janvier . Tous les ports du quartier maritime sont donc bloqués . On s' attend dans les jours qui viennent à des développements tant sur la durée du conflit que sur son extension à d'autres quartiers maritimes du Finistère et du MORBIHAN.

=====
A propos des Bords de l'ERDRE :

Coucou nous revoilà ! Eh oui ! Les bords de l'Erdre ne sont pas morts § Pendant plus d'un an les propriétaires ont cru qu'on les avait oubliés

Mais non , nous étions occupés à autre chose (Gesvres par exemple)

C'est ainsi qu'en ce début de Janvier les propriétaires de Carquefou , Nantes , Sucé, La Chapelle sur Erdre ont reçu une carte de voeux !

Une équipe de paysans , ouvriers , employés , enseignantsrelance l'action au niveau des communes concernées . (un correspondant)

=====

" Cher Rivérain "

Une année vient encore de s'écouler
Une année pendant laquelle vous et vos voisins
avez pu encore profiter seuls d'un bien qui appartient
à TOUS : L'ORDRE ET SES RIVES.

Une année pendant laquelle

-ceux dont le travail est exploité (par qui)

-ceux qui ont besoin plus que vous de calme,

de repos, de verdure, n'ont eu à respirer que l'air pollué
des rues, n'ont eu à contempler que le béton des villes.

Une année de répit où l'injustice est encore restée impunie !

MAIS LES ANNÉES SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS FORCEMENT !

1974 pourrait bien être

L'AN 01 de la JUSTICE

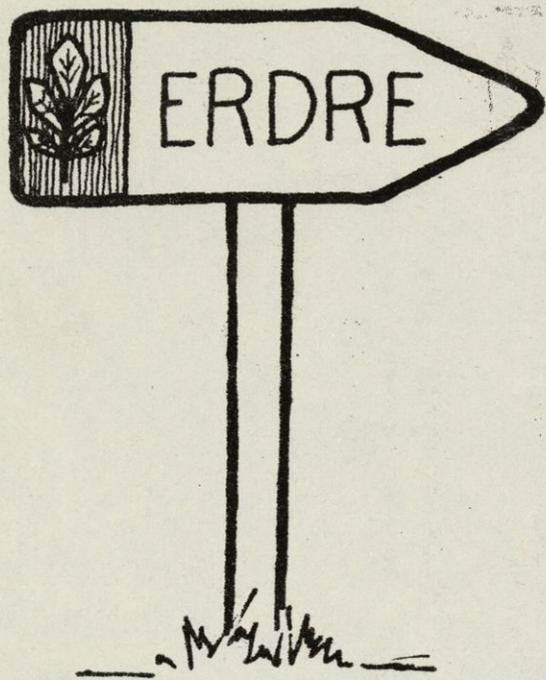
Celui où l'opprimé toujours lésé, toujours bafoué,
redressera la tête et prendra en mains son destin.

Celui de l'abolition des privilèges

Celui où nous rendrons à tous ce qui appartient à TOUS.

Une bonne année en perspective

A BIENTOT ...



Nous vous la
souhaitons pour
cette année!

C.A.B.E.

